

La forêt privée chiffrée : pour aller au-delà des perceptions

La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) a procédé au lancement d'une nouvelle publication, *La forêt privée chiffrée*, lors de son dernier congrès tenu à Trois-Rivières, les 14 et 15 juin dernier.

Ce document recense les statistiques disponibles sur le territoire et sa composition forestière, les propriétaires forestiers québécois, l'importance économique de la forêt privée et les activités d'aménagement forestier et de récolte des bois qui s'y déroulent.

Il vise à répondre aux besoins de :

- rassembler et uniformiser les informations factuelles sur la forêt privée;
- partager la même information entre les multiples intervenants oeuvrant en forêt privée;
- établir des orientations basées sur des constats chiffrés plutôt que sur des perceptions;
- réaliser un suivi des impacts des politiques gouvernementales et des conjonctures affectant ce territoire.

La FPFQ souhaite, par cette initiative, outiller les intervenants de la forêt privée, démontrer l'importance de la forêt privée au Québec auprès des acteurs du développement régional, intéresser le milieu universitaire aux sujets touchant la forêt privée et fournir un contenu intéressant aux différents médias.

Les données sont présentées sous forme de graphiques démontrant une tendance provinciale et de tableaux précisant les informations par année ou par région administrative.

Détruire des mythes, nuancer des constats, démontrer des faits

La connaissance de données qui dépassent notre environnement régional, ou l'année en cours, permettra au lecteur de faire sa propre analyse. La superficie de la forêt privée représente-t-elle réellement 10 % du territoire forestier québécois, comme on le lit dans plusieurs publications officielles? La récolte des bois en forêt privée est-elle en diminution? Le nombre de producteurs forestiers connaît-il une décroissance? Les budgets en aménagement forestier augmentent-ils? Les superficies de traitements sylvicoles commerciaux soutenus financièrement sont-elles en croissance? Le principe de résidualité est-il correctement appliqué? La *forêt privée chiffrée* permet désormais de répondre à ces questions.

Cette publication sera mise à jour à l'aide des récentes statistiques issues des nouveaux inventaires écoforestiers, des nouveaux des plans régionaux de protection et de mise en valeur de la forêt privée, de l'enquête 2012 sur les propriétaires forestiers, de la révision des calculs de possibilité de récolte forestière, etc. Ces travaux permettront de bonifier le document et d'analyser les tendances. Les producteurs pourront consulter la mise à jour du document sur le site Internet de la Fédération au : www.foretprivee.ca/je-minforme/la-foret-privee-chiffree

Application du principe de résidualité

Plusieurs producteurs forestiers nous ont récemment fait part de leurs inquiétudes au sujet de l'application du principe de résidualité et l'accès aux marchés du bois. La Fédération et ses affiliés continuent de participer à l'exercice d'attribution des bois de la forêt publique, piloté par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), en vertu de l'article 91 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. L'automne dernier, nous avons ainsi documenté pour le compte du MRNF les volumes de bois disponibles et mobilisables en forêt privée en fonction des livraisons historiques aux usines de transformation. Ces données furent utilisées par le personnel du MRNF dans le calcul des garanties d'approvisionnement de bois de la forêt publique qui seront accordées pour la période 2013-2018 aux usines qui détenaient un CAAF dans l'ancien régime forestier. Le mois dernier, nous avons participé à la consultation sur les garanties d'approvisionnement provisoires émises par le MRNF afin de maintenir un accès aux marchés des bois pour les producteurs de la forêt privée dans le nouveau régime forestier. Nous continuerons de suivre ce dossier de près.

Répartition des programmes de soutien financier

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a procédé à plusieurs annonces au cours des dernières semaines concernant les enveloppes budgétaires des divers programmes de mise en valeur de la forêt privée. Globalement, les budgets des divers programmes gouvernementaux à l'intention des producteurs de bois se maintiendront au même montant que l'an dernier soit plus de 42 millions de dollars pour l'exercice 2012-2013. La répartition des sommes entre les régions a subi de petites variations décrites au tableau 1.

Tableau 1 : Montants octroyés aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées

Territoire d'agences	Exercice 2012-2013					Total exercice 2011-2012 (\$ courant)	Variation 2012/2011	Total exercice 2010-2011 (\$ courant)	Variation 2012/2010
	PMVFP	Programme de création d'emploi	Programme d'investissement sylvicole	IPREFQ (fédéral)	Total				
Abitibi	1 373 700 \$	- \$	205 750 \$	87 350 \$	1 666 800 \$	1 666 800 \$	0%	1 791 207 \$	-7%
Appalaches	2 268 220 \$	- \$	431 010 \$	202 140 \$	2 901 370 \$	2 946 370 \$	-2%	3 274 676 \$	-11%
Bas-Saint-Laurent	7 037 600 \$	5 185 000 \$	430 960 \$	202 140 \$	12 855 700 \$	12 900 700 \$	0%	13 412 028 \$	-4%
Bois-Francs	1 896 200 \$	- \$	330 930 \$	159 670 \$	2 386 800 \$	2 431 800 \$	-2%	2 518 684 \$	-5%
Chaudière	2 132 180 \$	- \$	431 010 \$	202 140 \$	2 765 330 \$	2 810 330 \$	-2%	3 187 207 \$	-13%
Côte-Nord	305 900 \$	- \$	9 550 \$	4 050 \$	319 500 \$	319 500 \$	0%	325 900 \$	-2%
Estrie	2 506 100 \$	- \$	675 950 \$	202 150 \$	3 384 200 \$	3 184 200 \$	6%	4 088 683 \$	-17%
Gaspésie-Les-Îles	1 954 150 \$	1 560 000 \$	190 450 \$	80 850 \$	3 785 450 \$	3 785 450 \$	0%	3 977 618 \$	-5%
Lac-Saint-Jean	1 832 550 \$	- \$	128 515 \$	54 585 \$	2 015 650 \$	2 015 650 \$	0%	2 111 768 \$	-5%
Lanaudière	471 200 \$	- \$	163 250 \$	69 350 \$	703 800 \$	703 800 \$	0%	708 264 \$	-1%
Laurentides	947 150 \$	- \$	258 450 \$	109 750 \$	1 315 350 \$	1 315 350 \$	0%	1 346 025 \$	-2%
Mauricie	1 265 400 \$	- \$	246 890 \$	104 810 \$	1 617 100 \$	1 617 100 \$	0%	1 690 409 \$	-4%
Montérégie	947 150 \$	- \$	440 800 \$	- \$	1 387 950 \$	1 387 950 \$	0%	1 456 527 \$	-5%
Outaouais	1 121 000 \$	- \$	502 700 \$	281 600 \$	1 905 300 \$	1 915 300 \$	-1%	1 870 457 \$	2%
Québec	1 423 100 \$	- \$	418 370 \$	181 930 \$	2 023 400 \$	2 033 400 \$	0%	2 180 237 \$	-7%
Saguenay	727 700 \$	- \$	85 720 \$	36 380 \$	849 800 \$	849 800 \$	0%	913 844 \$	-7%
Témiscamingue	233 700 \$	- \$	49 695 \$	21 105 \$	304 500 \$	304 500 \$	0%	334 466 \$	-9%
Total	28 443 000 \$	6 745 000 \$	5 000 000 \$	2 000 000 \$	42 188 000 \$	42 188 000 \$	0%	45 188 000 \$	-7%

Note : Le PMVFP totalise 28,5 millions de dollars. Un montant de 57 000 \$ est réservé par le MRNF en tant que budget « suprarégional »
 Source : MRNF, 21 juin 2012 et 3 juillet 2012

À ces montants, on doit ajouter le Programme de remboursement de taxes foncières, contribuant à environ 11,3 millions de dollars, et la participation de l'industrie forestière pour 3,7 millions de dollars. Il est utile de rappeler, concernant ces derniers montants, que les budgets augmenteront automatiquement si le niveau de récolte s'accroît en forêt privée ou que les producteurs utilisent davantage le Programme de remboursement de taxes foncières qui n'est pas à enveloppe fermée. Les incitatifs financiers destinés aux producteurs de bois pour l'exercice 2012-2013 s'élèvent donc à un total de 57 M\$.

De plus, le gouvernement du Québec a annoncé avoir stabilisé les budgets de mise en valeur de la forêt privée pour les deux prochaines années, soit jusqu'en 2014-2015. Il s'agit d'une initiative très appréciable dans le contexte budgétaire actuel.

Les personnes intéressées à connaître la répartition budgétaire de l'année dernière pour les différents programmes, peuvent consulter notre bulletin de septembre 2011, disponible sur notre site Internet.



Forêts de chez nous PLUS En avril 2012, La Quinzaine est devenue Forêts de chez nous PLUS. Si vous souhaitez recevoir la version électronique de cette infolettre mensuelle de la FPFQ, veuillez transmettre vos coordonnées à Andrée Trudel, au atrudel@upa.qc.ca.

Vous pouvez aussi consulter notre site Internet au www.foretprivee.ca